

Article de fond

Les travailleurs expérimentés* : une richesse pour le marché du travail

Par Guylaine Baril**

L'époque, très éphémère, de « Liberté 55 », où les travailleurs prenaient leur retraite à 55 ans, est révolue. Le vieillissement de la population et la longue période de croissance économique qu'a enregistrée le Québec ont fait ressortir l'importance de faire participer le plus grand nombre de personnes au développement social et économique du Québec. À ce titre, les personnes de 55 ans et plus font partie intégrante de la solution à la rareté attendue de main-d'œuvre. Comme le démontre le présent article, ces personnes peuvent apporter non seulement une réponse quantitative, en raison de leur nombre, mais également qualitative, étant donné leur niveau de scolarité de plus en plus élevé et leurs riches expériences de travail et de vie. Toutefois, afin de mieux intégrer ce groupe diversifié et très différent des plus jeunes, le marché du travail devra s'adapter.

Désormais, l'apport des personnes de 55 ans et plus au marché du travail est incontournable

Alors que le vieillissement de la population se poursuit, le poids relatif des personnes de 55 ans et plus augmente progressivement dans la population de 15 ans et plus. Par son poids démographique et en raison d'une remontée de sa participation au marché du travail, le groupe des 55 ans et plus est celui qui a le plus contribué à la hausse de la population active depuis 1997. En outre, depuis 2000, le taux d'activité¹ des personnes de 65 ans et plus connaît une remontée importante. Cette dernière repose notamment sur la scolarité plus élevée des nouvelles générations de 65 ans et plus et sur les occasions d'emploi plus nombreuses dues à la baisse du chômage observée pendant la longue période de croissance enregistrée entre 1997 et 2008. De plus, la crise des fonds de retraite, liée à la bulle technologique des premières années du nouveau millénaire, a possiblement ramené ou maintenu des hommes et des femmes de ce groupe d'âge dans la population active.

Les personnes de 55 ans et plus n'ont pas seulement grossi les rangs de la population active, elles ont aussi obtenu une large part de la création d'emplois. Entre 2001 et 2008, les 55 ans et plus ont obtenu la moitié de tous les emplois créés au cours de cette période. Et, contrairement à certaines croyances, cette récolte s'est principalement réalisée du côté des emplois à temps plein, et ce, pour près des trois quarts des emplois obtenus par ce groupe d'âge. Ce gain compte notamment pour plus de la moitié de la création totale d'emplois à temps plein, tous groupes d'âge confondus.

* Dans cet article, les travailleurs expérimentés désignent les travailleurs âgés de 55 ans et plus.

** L'auteure est la coordonnatrice du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie d'Emploi-Québec.

1. Sauf indication contraire, les données proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.



Par ailleurs, en 2009, pendant que sévissait la crise économique et que des emplois se perdaient au Québec, l'emploi et même l'emploi à temps plein poursuivaient leur montée chez les personnes de 55 ans et plus. Alors que chez les 15 ans et plus, l'emploi salarié a reculé et le nombre de travailleurs indépendants a augmenté, chez les travailleurs de 55 ans et plus, l'emploi a progressé dans les deux catégories, mais beaucoup plus fortement chez les travailleurs indépendants que chez les salariés. De plus, comme cette création s'est principalement effectuée parmi les entreprises non constituées en société, sans aide rémunérée, tout porte à croire que les travailleurs plus âgés ont fait face à la récession en créant leur propre emploi et en devenant travailleurs autonomes.

Pourtant, les personnes de 55 ans et plus éprouvent certaines difficultés à intégrer le marché du travail

Elles chôment davantage que les personnes de 25 à 54 ans...

À l'image des autres groupes d'âge, les Québécois de 55 ans et plus ont vu leur taux de chômage diminuer fortement au cours des dernières décennies, avant de remonter légèrement en 2008 et 2009. Toutefois, depuis le début des années 90, les personnes de 55 ans et plus chôment généralement davantage que celles de 25 à 54 ans. Un revirement s'est donc produit par rapport aux années précédentes, période où les personnes de 55 ans et plus connaissaient un taux de chômage moindre que celui des 25 à 54 ans. Les décennies précédant les années 90, caractérisées par un surplus de main-d'œuvre et des incitatifs à prendre une retraite hâtive pour laisser place aux plus jeunes, ont amené les travailleurs plus âgés – majoritairement des hommes – à quitter massivement emploi et marché du travail. Sur le plan du chômage, cette sortie substantielle de la vie active des personnes de 55 ans et plus, au cours des années 70 et 80, n'avait pu que les favoriser : elles étaient soudainement moins nombreuses et donc plus rares par rapport aux 25-54 ans qui, à ce même moment, accentuaient leur présence sur le marché du travail sous l'afflux des bébé-boumeurs. Depuis les années 90, la situation s'est renversée : cette rareté relative s'est atténuée, les personnes de 55 ans et plus sont plus nombreuses à se joindre à la population active, notamment en raison de l'arrivée graduelle des bébé-boumeurs dans leurs rangs.

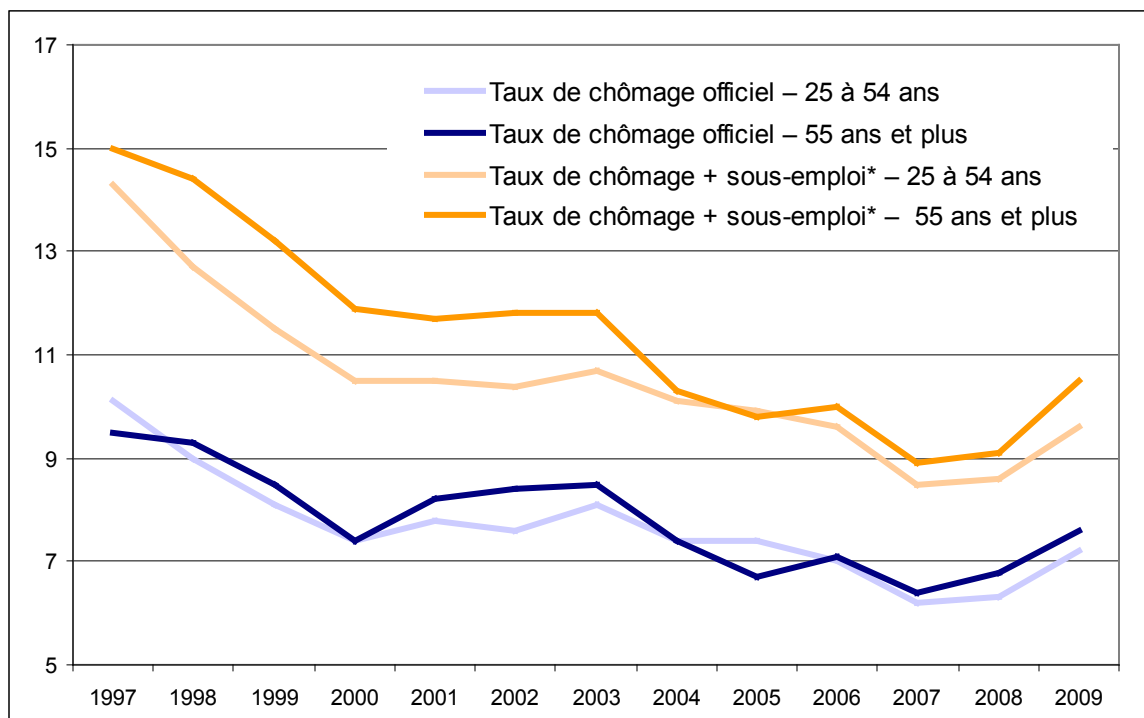
En 2009, les personnes de 55 ans et plus enregistraient donc un taux de chômage de 7,6 %, soit un taux légèrement supérieur à celui des 25 à 54 ans (7,2 %). Comme un taux de chômage plus élevé peut signifier une plus grande difficulté à intégrer le marché du travail, on peut présumer que, depuis quelques années, les personnes plus âgées connaissent davantage d'obstacles à l'intégration. Par ailleurs, le taux de chômage peut également servir de mesure du sous-emploi. Toutefois, dans ce cas, la mesure peut être quelque peu imprécise : en plus des personnes en chômage², les personnes en situation de sous-emploi³ incluent les chercheurs découragés (qui ont quitté la population active), les personnes en attente d'un rappel, d'une réponse ou d'un emploi qui doit commencer à moyenne échéance, et les personnes qui travaillent à temps partiel car elles n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein (temps partiel involontaire). Ainsi, en 2009, en ajoutant ces derniers groupes aux chômeurs, le taux de chômage (et de sous-emploi) des personnes de 55 ans et plus passe de 7,6 % à 10,5 %. De plus, comme le montre le graphique suivant, l'écart entre les taux de chômage des 55 ans et plus et des 25-54 ans s'intensifie au détriment des plus âgés lorsque la mesure plus complète de sous-emploi est retenue. Les personnes de 55 ans et plus semblent donc se trouver davantage en situation de sous-emploi que celles de 25 à 54 ans.

2. Selon la définition de Statistique Canada, les personnes en chômage sont des personnes sans emploi qui cherchent activement du travail.

3. Cette définition du sous-emploi est celle utilisée par Statistique Canada.



Évolution de deux mesures de taux de chômage, par groupe d'âge, 1997-2009, Québec (en pourcentage)



* Taux de chômage officiel + les chercheurs découragés, le groupe en attente et les travailleurs à temps partiel involontaire.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

... et plus longtemps

En plus d'enregistrer un taux de chômage supérieur, les personnes de 55 ans et plus chôment plus longtemps que celles de 25 à 54 ans : une situation qui perdure depuis des décennies, avec plus ou moins d'intensité. En 2009, les chômeurs de 55 ans et plus vivaient cette situation durant près de 25 semaines en moyenne, soit presque six semaines de plus que les chômeurs de 25 à 54 ans. Comment expliquer cette situation? Différentes raisons peuvent être avancées. Le taux de chômage plus élevé et la durée plus longue du chômage (pour les 55 ans et plus par rapport aux 25 à 54 ans) peuvent découler d'une plus grande difficulté d'obtenir un emploi. Toutefois, sans nier cette possibilité, il ne faudrait pas mettre de côté le fait que les travailleurs plus expérimentés puissent prendre davantage de temps à chercher un travail, de façon à ce que le nouvel emploi soit le plus satisfaisant et le plus conforme possible à leurs attentes, tant du côté des qualifications requises que sur le plan monétaire. Cette raison est d'autant plus plausible que les travailleurs plus âgés peuvent avoir une couverture d'assurance-emploi plus complète que les plus jeunes, en raison de leurs années d'expérience et des droits qu'ils ont acquis. D'ailleurs, les recherches des lauréats du prix Nobel d'économie 2010 ont fait ressortir le bien-fondé des allocations financières gouvernementales, comme l'assurance-emploi, qui permettent aux chômeurs de prolonger leur période de recherche d'emploi de façon à trouver un poste répondant davantage à leurs attentes et à leurs compétences⁴.

4. R. Vargas Benavente (2010, novembre). Les trois lauréats du prix Nobel d'économie 2010 et le marché du travail. Québec : CETECH. Repéré à http://www.cetech.gouv.qc.ca/publications/pdf/Capsule%20-%20Les%20trois%20laureats%20du%20prix%20Nobel%20d_economie%202010%20et%20le%20marche%20du%20travail.pdf.



Les travailleurs plus âgés recherchent davantage de flexibilité dans l'aménagement du travail

La littérature regorge d'études faisant état des préférences des travailleurs plus âgés à poursuivre ou à terminer leur carrière dans des emplois leur offrant plus de flexibilité dans l'organisation de leur travail. Ces faits sont d'ailleurs corroborés par différentes enquêtes. Ainsi, selon les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) de Statistique Canada, plusieurs Canadiens de 55 ans et plus, occupant un emploi dans le secteur privé, sont intéressés à travailler moins d'heures par semaine de façon à profiter de plus de temps de loisir⁵. De même, la récente Enquête sur les travailleurs âgés, réalisée par Statistique Canada en 2008, montre que les Québécois de 50 à 75 ans sont friands de flexibilité. En effet, plus de la moitié (52 %⁶) d'entre eux songeraient à demeurer plus longtemps en emploi s'ils pouvaient travailler à temps partiel, alors que 44 % souhaiteraient avoir des heures de travail flexibles. De même, 31 % de ces Québécois resteraient en emploi s'ils avaient la possibilité de travailler à la maison. De plus, comme les prochains paragraphes le démontrent, les travailleurs plus âgés présentent déjà des habitudes de travail différentes de celles des autres groupes d'âge, notamment en affichant une certaine préférence pour les formes d'emplois offrant plus de flexibilité, mais aussi souvent considérées comme atypiques.

Le travail à temps partiel : un choix important pour les 55 ans et plus

Malgré l'importance des gains d'emploi à temps plein chez les 55 ans et plus au cours des dernières années, le travail à temps partiel a continué à prendre de l'ampleur. En 2009, près du quart des travailleurs de 55 ans et plus occupent un emploi à temps partiel, contre un peu plus d'un sur cinq en 2001. Cette proportion est légèrement plus élevée que pour l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus, laquelle demeure sous les 20 %. Par ailleurs, la probabilité de travailler à temps partiel augmente avec l'âge. En fait, 20 % des personnes de 55 à 64 ans travaillent à temps partiel, alors que cette proportion atteint 44 % chez les 65 ans et plus. En outre, le travail à temps partiel demeure plus fréquent chez les femmes : notamment, chez les 55 à 64 ans, 29 % des femmes occupent un emploi à temps partiel, contre 13 % chez les hommes.

Fait intéressant, les personnes de 55 ans et plus sont très nombreuses à travailler à temps partiel par choix personnel, ce qui constitue d'ailleurs leur principale raison par rapport à cette décision, et ce, tant pour les hommes que pour les femmes. En 2009, près des trois quarts de ces travailleurs déclarent occuper un emploi à temps partiel parce que ce type de travail leur convient mieux qu'un emploi à temps plein. Par ailleurs, la fréquence de cette raison s'accroît aussi avec l'âge : chez les 65 ans et plus, ce sont près de neuf travailleurs sur dix qui l'ont invoquée.

Les travailleurs expérimentés favorisent aussi le travail indépendant

En plus d'afficher une certaine préférence pour le travail à temps partiel, les personnes de 55 ans et plus se retrouvent davantage parmi les travailleurs autonomes que celles des groupes d'âge plus jeunes. En 2009, plus du quart des 55 ans et plus étaient des travailleurs indépendants, contre 15 % chez les 15 ans et plus. Tout comme pour le temps partiel, la fréquence du travail indépendant augmente avec l'âge. Parmi les travailleurs de 65 ans et plus, la moitié s'affiche comme travailleurs indépendants. Cependant, quel que soit le groupe d'âge, relativement moins de femmes que d'hommes sont des travailleurs indépendants.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la prépondérance du travail indépendant parmi les travailleurs plus âgés. D'une part, plusieurs travailleurs autonomes sont des agriculteurs, des membres de professions libérales ou des propriétaires d'entreprises, groupes au sein desquels les travailleurs se retirent plus tardivement du marché du travail. De plus, au fil du temps, ces derniers ont pu acquérir réputation et réseau de contacts, et accumuler

5. D.-G. Tremblay, E. Najem & R. Paquet (2008). Les aspirations des travailleurs vieillissants en matière de fin de carrière : vers de nouvelles temporalités sociales? *Politiques sociales*, 76-94.

6. Ces données ont été traitées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

capital, compétences et expériences, éléments nécessaires à la réussite de leur entreprise⁷. Aussi, les travailleurs de 55 ans et plus sont davantage susceptibles de vivre des transitions entre travail salarié et travail autonome, pour des raisons liées à la retraite (revenu supplémentaire), à la préretraite (retraite progressive), au changement de carrière, ou à la difficulté de trouver un travail salarié à la suite d'une perte d'emploi.

D'après l'expérience internationale, l'apport des Québécois de 55 ans et plus pourrait encore s'intensifier

Depuis quelques années, les Québécois de 15 à 64 ans sont relativement plus nombreux à occuper un emploi que les personnes du même âge dans l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais ce n'est pas le cas pour les personnes de 55 ans et plus. En effet, les taux d'emploi des Québécois de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus se maintiennent sous les taux moyens des pays de l'OCDE⁸, et ce, en dépit de leur augmentation entre 2001 et 2009.

Le retard du Québec en matière de taux d'emploi, pour les personnes de 55 à 64 ans, repose principalement sur les hommes

Bien qu'en 1976, le taux d'emploi des Québécois de 55 à 64 ans était semblable à celui des hommes du même âge dans l'ensemble des pays de l'OCDE, l'important recul enregistré pendant les décennies suivantes a entraîné le taux d'emploi des Québécois sous le taux moyen des hommes des pays de l'OCDE. Même si le taux d'emploi des Québécois de 55 à 64 ans a regagné, depuis le milieu des années 90, plusieurs points de pourcentage, il n'a pas retrouvé le niveau de 1976. En outre, avec un taux d'emploi de 56 % en 2009, les Québécois de 55 à 64 ans accusaient un retard de 15 points de pourcentage par rapport à 1976 et un déficit de 7 points par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

Les Québécoises de 55 à 64 ans font meilleure figure, mais elles ne sont pas encore en tête

L'histoire est fort différente pour les femmes de 55 à 64 ans, chez qui le taux d'emploi affiche une hausse continue au cours des dernières décennies, tant au Québec que dans les principaux pays de l'OCDE. En effet, les femmes plus âgées qui ont été les moins actives sont progressivement remplacées par des cohortes de femmes plus scolarisées et de plus en plus présentes sur le marché du travail. Entre 2001 et 2009, les Québécoises ont vu leur taux d'emploi bondir et combler l'écart qu'elles enregistraient face à la moyenne de l'OCDE pour même la dépasser à partir de 2008. Malgré cette remontée remarquable, les Québécoises n'ont pas encore atteint le peloton de tête parmi les pays de l'OCDE et elles connaissent toujours du retard par rapport aux hommes du même âge, écart qui s'est toutefois fortement réduit.

Les Québécois de 65 ans et plus auront leur mot à dire

Du côté des personnes de 65 ans et plus, en dépit du regain enregistré depuis 2001, leur taux d'emploi n'a pas retrouvé le niveau affiché dans les années 70, et ce, particulièrement au Québec. En 2009, à 7,2 %, le taux d'emploi des Québécois de ce groupe d'âge demeure sous le niveau de 1976 (8 %) et reste significativement sous la moyenne des pays de l'OCDE, qui se situe à 11,9 % (en 2009). Ainsi, pour rejoindre les pays en tête de file pour les taux d'emploi les plus élevés chez les personnes plus âgées, les Québécois de 65 ans et plus pourraient augmenter leur taux de présence en emploi jusqu'à près de 20 % comme au Japon, ou, plus raisonnablement, à plus de 15 % comme aux États-Unis ou même à près de 10 % comme dans l'ensemble du Canada (taux tiré vers le haut par l'Alberta et la Saskatchewan, où les taux d'emploi s'élèvent autour de 15 %).

7. J. Rabemananjara (2008, hiver). Le travail autonome chez les travailleurs hautement qualifiés. *Bulletin du CETECH*, 9(2).

8. Données de l'OCDE, série sur le *Ratio de l'emploi sur la population*.

Les travailleurs expérimentés : un élément de réponse aux besoins du marché du travail, voire à la rareté de main-d'œuvre?

Dans les prochaines années, les départs à la retraite créeront d'importants besoins de main-d'œuvre

Les décennies de surplus de main-d'œuvre font désormais partie du passé. Les prochaines seront plutôt sous le signe de la rareté de main-d'œuvre, spécialement dans le contexte du vieillissement de la population. De fait, le rythme des retraits du marché du travail s'accélère en raison du vieillissement des bébé-boumeurs. Selon les projections de la Régie des rentes du Québec (RRQ), pour la période 2010-2019, plus d'un million de personnes devraient quitter le marché du travail. Selon ce scénario, il faudrait remplacer, en dix ans, plus du quart (27 %) de la main-d'œuvre présentement en emploi. De plus, comme l'économie continuera de créer des emplois, il faut ajouter à ces remplacements dus aux départs à la retraite, les nouveaux postes à combler, qui, selon Emploi-Québec⁹, s'élèveront à 367 000 entre 2010 et 2019. Pour cette période, ce seront donc 1 400 000 postes qui devront être comblés.

Il faut toutefois garder en tête que dans certains secteurs ou certaines professions, le vieillissement de la main-d'œuvre et les nombreux départs à la retraite n'entraîneront pas nécessairement des problèmes de relève : les emplois ne seront pas tous remplacés, notamment en raison de l'amélioration de la productivité¹⁰ ou de la disparition de certaines activités.

Le Québec pourra-t-il combler tous ces postes et éviter une pénurie de main-d'œuvre généralisée?

Bien que la situation de rareté de main-d'œuvre soit préoccupante, elle n'est pas critique, ni généralisée, même si elle peut affecter plus gravement des professions bien précises et les secteurs où elles se retrouvent. Ainsi, les véritables pénuries de main-d'œuvre¹¹ sont rares et le marché du travail québécois montre encore une grande capacité d'ajustement : d'une part, la hausse souhaitable de la productivité des entreprises peut contribuer à restreindre les besoins de main-d'œuvre; d'autre part, le plein emploi n'est pas encore atteint et plusieurs segments de main-d'œuvre ne participent pas pleinement à l'essor du Québec. Par exemple, tout comme les femmes et les personnes immigrantes, les personnes de 55 ans et plus pourraient prendre une part plus active au marché du travail.

Les travailleurs expérimentés pourront-ils répondre à la demande? Quelques facteurs qui militent en faveur de la prolongation de la vie active

La hausse du niveau de scolarité

À l'instar de l'ensemble de la population, le niveau de scolarité des personnes de 55 ans et plus a progressivement augmenté au cours des dernières décennies. En près de vingt ans, la population de 15 ans et plus possédant

9. Emploi-Québec (2010). *Le marché du travail au Québec – Perspectives à long terme 2010-2019*. Québec. (À paraître sur le site du CETECH, www.cetech.gouv.qc.ca).

10. L'amélioration de la productivité est aussi une avenue importante pour contrer les effets du vieillissement sur l'enrichissement collectif tel qu'il est mesuré par le produit intérieur brut (PIB). Il sera, en effet, impératif que les entreprises du Québec deviennent de plus en plus productives pour faire face à la concurrence internationale qui devrait s'intensifier et à l'accroissement des coûts de main-d'œuvre occasionnés par la rareté relative de la main-d'œuvre.

11. Les difficultés de recrutement auxquelles sont confrontées les entreprises sont dans bien des cas imputables à d'autres causes (pratiques déficientes en matière de gestion et de formation de la main-d'œuvre, rémunération inférieure à celle du marché...) qu'à une véritable pénurie de main-d'œuvre.

un diplôme collégial¹² ou universitaire a presque doublé, celle-ci représentant désormais plus de la moitié de la population. Cette progression s'est faite sous l'impulsion de l'implantation des cégeps, dont les premiers diplômés ont maintenant atteint la soixantaine. En 2009, parmi les personnes de 55 à 64 ans, le tiers détient un diplôme collégial et près d'une personne sur cinq possède un diplôme universitaire. Chez les 65 ans et plus, ces proportions sont légèrement moindres, mais la hausse de leur niveau de scolarité est indubitable. L'actuelle génération des 55 ans et plus est la première de cet âge à être aussi scolarisée, tant chez les femmes que chez les hommes, mais les générations suivantes le seront davantage¹³. Comme un niveau de scolarité plus élevé entraîne habituellement un plus fort attachement au marché du travail, le taux d'emploi des 55 ans et plus pourrait donc, de ce fait, encore augmenter. Toutefois, il y a ici un paradoxe : alors que les personnes plus scolarisées affichent une plus grande propension à participer au marché du travail, souvent elles bénéficient aussi de bonnes conditions d'emploi, y compris un régime de retraite généreux permettant un départ hâtif. La modification des règles des régimes de retraite fait donc partie des solutions pour inciter les travailleurs à demeurer sur le marché du travail.

L'allongement de l'espérance de vie

L'allongement de la vie active est fort réaliste en soi d'autant plus que l'espérance de vie des Québécois s'est, elle aussi, accrue. En 2009, les Québécois pouvaient espérer vivre jusqu'à 81,2 ans¹⁴ (78,1 ans pour les hommes et 83,0 ans pour les femmes), soit six ans de plus qu'en 1986, alors qu'ils pouvaient espérer vivre jusqu'à 75,9 ans (72,2 ans pour les hommes et 79,6 ans pour les femmes). Par ailleurs, les Québécois vivent non seulement plus vieux, mais ils sont également plus longtemps en bonne santé ou sans incapacité. En effet, en 1986¹⁵, l'espérance de vie en bonne santé était de 62,4 ans pour les hommes et de 66,3 ans pour les femmes; en 2001¹⁶, soit quinze ans plus tard, celle-ci s'élevait à 65,8 ans pour les hommes et à 68,1 ans pour les femmes.

La tertiarisation de l'économie

Depuis plusieurs décennies, l'économie québécoise comme celle de l'ensemble des pays industrialisés s'oriente de plus en plus vers des activités de services. La part des emplois dans le secteur de la production de biens (qui inclut le secteur primaire et celui de la fabrication) poursuit son recul quasi continu : en 1989, elle était de 30 %, alors qu'elle n'est plus que de 22 % en 2009. Cette tertiarisation de l'économie permet à de nombreux travailleurs des nouvelles cohortes de 55 ans et plus d'être moins « usés » physiquement que ceux des cohortes précédentes qui ont passé leur vie active à travailler de façon plus physique dans le secteur de la production de biens.

L'expérience internationale

Comme nous l'avons vu précédemment (texte en encadré), l'expérience internationale montre que les Québécois de 55 ans et plus, hommes et femmes, pourraient prendre une place encore plus importante sur le marché du travail. Pour atteindre le taux d'emploi moyen des pays de l'OCDE, le taux d'emploi des Québécois de 55 à 64 ans devrait gagner plus de deux points de pourcentage. L'écart à combler chez les 65 ans et plus est plus élevé, le taux d'emploi des Québécois se situant à près de cinq points de pourcentage derrière celui de la

12. Ou un certificat/diplôme d'une école professionnelle ou d'une école de métier privée.

13. Même si le niveau de scolarité de la population augmente, il demeurera toujours des personnes moins scolarisées, spécialement avec les forts taux de décrochage scolaire que connaît le Québec.

14. Institut de la statistique du Québec (2010). *Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec, 1980-1982 à 2007-2009*. Québec. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/4p1.htm

15. R. Bourbeau (2006). *Évolution de l'espérance de vie au Québec : tendances récentes et perspectives*. Présentation pour le séminaire : Perspectives démographiques, économiques et financières, 2006-2030.

16. L'année 2001 est l'année la plus récente pour laquelle les données sur l'espérance de vie en bonne santé sont disponibles. Ces données proviennent de l'Institut de la statistique du Québec. *Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)*. Dans *Indicateurs de développement durable*. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/pdf/1-03.pdf.



moyenne des pays de l'OCDE. Aussi, pour rejoindre le peloton de tête des pays de l'OCDE avec les plus hauts taux d'emploi (dont le Japon, la Norvège et les États-Unis), le taux d'emploi des Québécois de ces deux groupes d'âge devrait augmenter encore davantage.

Les personnes expérimentées : une des solutions à la rareté de main-d'œuvre?... Oui, mais à certaines conditions

Alors que la population québécoise continue de vieillir et que les besoins sur le marché du travail restent importants, notamment à cause des nombreux départs à la retraite, les raisons militent en faveur de la prolongation de la vie active se multiplient. Outre le fait de représenter des cohortes de plus en plus nombreuses, les personnes de 55 ans et plus vivent non seulement plus longtemps et en bonne santé jusqu'à un âge plus avancé, mais elles sont également de plus en plus scolarisées, ce qui les rend davantage en mesure de travailler plus longtemps. Par ailleurs, elles ont beaucoup à offrir : elles représentent une ressource inestimable en raison de leurs compétences, de leurs savoirs et de leurs expériences de travail et de vie. En outre, l'expérience internationale montre que les Québécois de 55 ans et plus pourraient accroître leur présence sur le marché du travail. D'ailleurs, depuis une dizaine d'années, les personnes de ce groupe sont au cœur de l'évolution du marché du travail, et ce, bien qu'elles semblent connaître plus de difficultés que les 25 à 54 ans à réintégrer le marché du travail.

Selon des conditions propices et pouvant répondre aux aspirations d'un groupe très diversifié, les Québécois de 55 ans et plus, hommes et femmes, pourraient occuper une place encore plus importante sur le marché du travail. Comme ces travailleurs recherchent davantage de flexibilité, il faudra ainsi penser à diverses solutions, notamment par rapport aux aménagements du temps de travail : heures réduites, possibilité de ne travailler qu'une partie de l'année, etc. Il faudra également revoir la fiscalité et les régimes de retraite de façon à accroître les incitatifs monétaires à demeurer sur le marché du travail. Dans cette optique, le gouvernement du Québec continue de poser des gestes afin d'adapter ses politiques pour faire face au vieillissement démographique¹⁷ et favoriser l'accroissement de la participation au marché du travail, notamment de ce segment de la main-d'œuvre. Ainsi, dans un environnement adéquat, les personnes expérimentées qui le souhaitent pourront continuer à participer au développement social et économique du Québec.

17. La Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus en est une illustration. Des travaux sont en cours et une nouvelle stratégie gouvernementale est attendue dans les prochaines années.